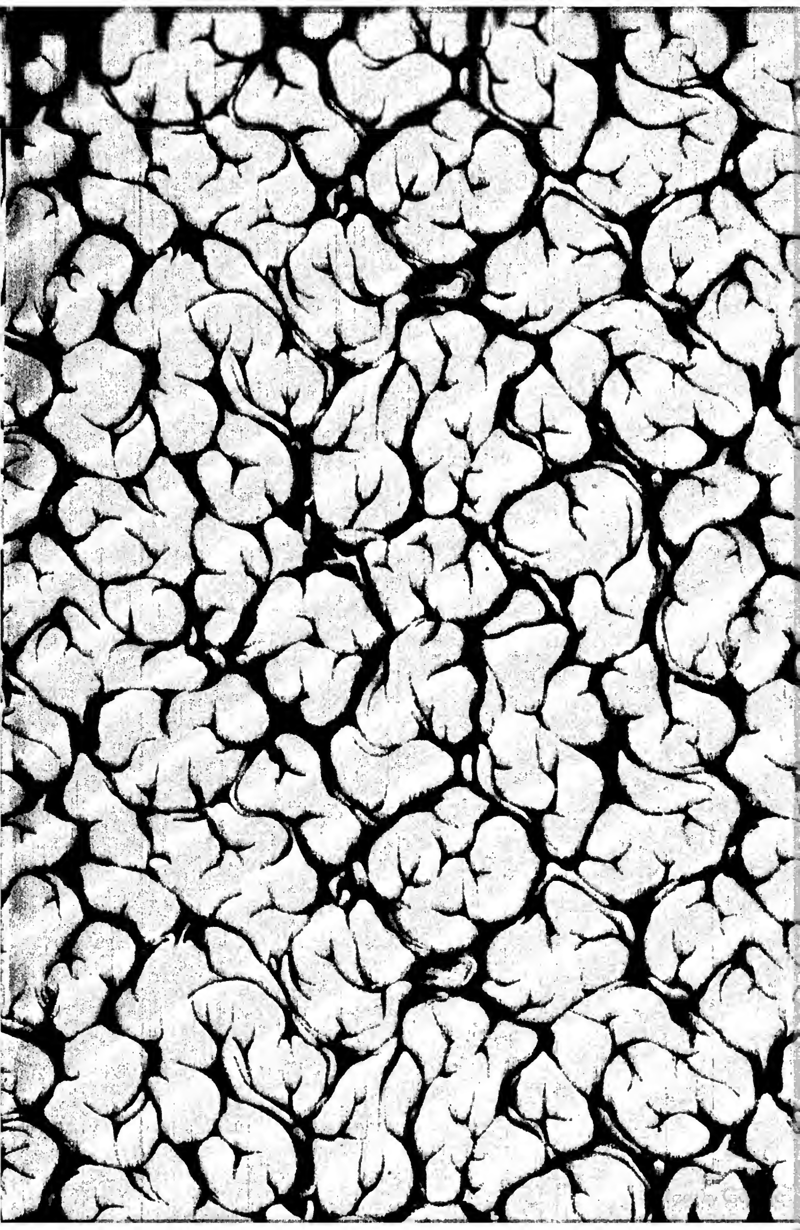



UNIVERSITY OF
CALIFORNIA



MÉMOIRES

DE

LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DE TOURAINE

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DE TOURAINE.

TOME XV.



A TOURS

CHEZ GUILLAND-VERGER, RUE ROYALE, 43.

ET A PARIS

CHEZ

DUMOULIN,
Quai des Augustins, 13.

DIDRON,
Rue Hautefeuille, 13.

M.DCCC LXIV.

TABLE ANALYTIQUE

DES

MÉMOIRES

DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DE TOURAINE

DU TOME Ier AU TOME XIVe

Rédigée sous les auspices de la Société Archéologique

PAR M. L'ABBÉ C. CHEVALIER

Secrétaire-Adjoint.



TOURS

IMPRIMERIE LADEVÈZE

1864.

PRÉFACE.

Depuis sa fondation en 1840, la Société Archéologique de Touraine a publié quatorze volumes de Mémoires et de Documents. L'Histoire, les Chroniques, la Géographie, les Beaux-Arts, les Monuments, les Généalogies, le Blason, la Numismatique, y ont été tour à tour l'objet de travaux sérieux et approfondis, mais déjà les recherches étaient devenues longues et difficiles, pour ne pas dire impossibles, dans cet immense répertoire. On le comprendra sans peine lorsqu'on saura que, en se bornant à la Touraine, ces quatorze volumes renferment près de quinze cents noms de lieux, plus de trois mille cinq cents noms de familles, et environ huit cents armoiries. Une table analytique était donc devenue indispensable, et la Société a bien voulu nous en confier la rédaction.

Notre table se divise en quatre parties :

1° Les *Noms de lieux* ;

2° Les *Noms de famille*, parmi lesquels nous rangeons les abbayes, comme personnes civiles. Les différents travaux, et toutes les communications des membres de la Société, s'y trouvent indiqués exactement ;

3° Les *Objets*, répartis sous 93 numéros ;

4° Les *Armoiries*, distribuées par meubles, sous 85 numéros. Chaque armoirie s'y trouve indiquée par les deux principaux meubles de l'écu, et sans être familier avec le blason, il sera facile de déchiffrer un grand nombre des signes héraldiques que l'on rencontre si souvent sur nos monuments.

Nous n'avons compris dans notre travail que les noms appartenant à la Touraine. Nous avons négligé les autres, pour ne pas nous jeter dans des développements considérables, d'ailleurs inutiles à notre but.

Les *Chroniques de Touraine* avec leur *Supplément*, ainsi que le *Cartulaire de Cormery*, ayant déjà des tables spéciales, nous avons jugé inutile de recommencer ce travail : il en est de même de la *Géographie ecclésiastique*

et politique de l'ancienne Touraine, publiée par M. de la Ponce dans le tome IX, laquelle est une véritable table. Mais les introductions des Chroniques et du Cartulaire n'ayant point été analysées dans les tables par les éditeurs de ces savantes publications, nous avons dû les comprendre dans notre travail.

Nous avons indiqué les volumes par des chiffres romains, et les pages par des chiffres arabes. Lorsque dans certains volumes il s'est trouvé une double forme de pagination, nous avons représenté la pagination romaine par des parenthèses. — Les Chroniques et leur Supplément sont signalées par les initiales *Ch.* et *Suppl.*

Le plus grand soin a été apporté à la correction des chiffres, pour laisser introduire dans cette table le moins de fautes possible. L'exactitude, en effet, est un des principaux mérites de ces sortes de travaux.

Quant à la forme sous laquelle nous avons cru devoir rédiger ces tables, nous nous sommes inspiré de la manière des Bénédictins, qui ont produit en ce genre des travaux admirables. Si l'on peut reconnaître entre eux et nous quelque parenté lointaine, et surtout si notre *Table analytique* peut aider nos confrères dans leurs études et leurs recherches, et contribuer au

développement des sciences historiques et archéologiques en Touraine, nous nous estimerons assez payé de cet ingrat et obscur labeur.

Civray-sur-Cher, juin 1864.

C. CH.



ESSAI

SUR

LES NOMS GÉOGRAPHIQUES EN TOURAINE.

La rédaction de la *Table analytique* des *Mémoires de la Société Archéologique de Touraine*, en faisant passer sous nos yeux une multitude de noms de lieux, nous a permis d'entrevoir quelques-unes des lois qui ont présidé à leur formation, et de dégager quelques-uns des nombreux renseignements historiques qu'ils renferment. Tout le monde connaît la liaison étroite qui rattache la géographie à l'histoire, mais cette liaison est peut-être plus intime et plus profonde qu'on ne le croit généralement. Bien peu de noms de lieux doivent leur origine à un hasard aveugle et sans intelligence, et si la signification d'un grand nombre nous échappe aujourd'hui, il n'en est pas moins certain que nos pères, en créant ces noms, y ont déposé des renseignements d'un intérêt local qu'il n'est point oiseux de rechercher. Cette étude curieuse et encore neuve nous a tenté, et les conclusions auxquelles nous sommes arrivé nous ont semblé assez piquantes pour être soumises à titre d'essai à l'examen de la Société archéologique. Nous avouons humblement que notre travail repose en partie sur des hypothèses; mais s'il n'a pas toujours la précision que l'histoire exige, nous croyons du moins être parvenu, en groupant le genre de preuves que ces recherches comportent, à donner à cet essai, toujours

le cachet de la vraisemblance et de la probabilité, et souvent même celui de la certitude.

En suivant l'ordre chronologique, la première série de noms qui se présente à notre examen est d'origine celtique. Les noms des principaux groupes d'habitations, *Turones* (Tours), *Luccæ* ou *Locci* (Loches), *Caino* (Chinon), *Ambacia* (Amboise), et ceux des principaux cours d'eau, *Liger* (la Loire), *Carus* (le Cher), *Anger* (l'Indre), *Vingenna* (la Vienne), appartiennent sans aucun doute, malgré leur désinence latine, à cette première origine. Il faut y ajouter les noms de quelques-uns de nos villages, que nous empruntons, comme les précédents, à Grégoire de Tours : *Alingavia* (Langeais), *Balatedo* (Ballan), *Berraus* (Barrou), *Bricca* (Bray ou Brèches), *Briotreis* (le Bridoré), *Brixeis* (Brizay), *Cerate* (Ceré), *Maroialum* (Mareuil), *Siroialum* (Ciran), *Condate* (Candes), *Iciodorun* (Yzeures), *Mantolomagus* (Manthelan), *Rotomagus* (Pont-de-Ruan), *Cisomagus* (Chisseau), *Tornomagus* (Tournon), etc. Les chartes antérieures au XIe siècle nous en fournissent aussi quelques-uns, comme *Adhis* (Athée), *Cambortum* (Chambourg), *Cambo* (Chambon), *Lugogalus* (Ligueil), *Tannogilum* (Theneuil), *Brigogalus* ou *Burgogalus*, dont nous ignorons le nom moderne, mais qu'il faut traduire par Brigueil ou Bourgueil; et presque tous les noms terminés en *euil*, comme Francueil, Verneuil, Bueil, Nueil, Nanteuil, dont la forme antique nous est inconnue, mais qui proviennent certainement d'une désinence en *gilum* ou *galum*. Le mot *Breuil*, qui signifie un petit bois, un buisson (originairement sans doute *brogilum*, plus tard *brolium*, en italien *broglio*), a la même origine; mais Montreuil, *Monasteriolum*, fait exception à cette règle (1).

(1) On retrouve en France un grand nombre d'autres noms de lieux avec les mêmes désinences en latin et en français, comme *Bonogilum*, Bonneuil

On voit que nous n'admettons point l'étymologie imaginée par l'auteur de la *Chronique d'Amboise*, qui fait dériver le nom de cette ville de la présence de deux rivières, *ab ambabus aquis*, et qui prétend que le nom primitif, *Ambaquis*, fut corrompu par les Bagaudes et changé en celui d'*Ambazia*. Les textes de Grégoire de Tours et de Sulpice Sévère, où nous lisons *Ambaciensis vicus*, et les monnaies frappées à Amboise sous les Mérovingiens, avec les légendes *Ambacia*, *Ambaciaco*, *Ambaciavico*, ne permettent guère d'accueillir cette interprétation. Il en est de même de la signification attachée par le même chroniqueur au nom de la Cisse, ainsi appelée, dit-il, parce que l'eau de cette rivière dessèche les lèvres : *Siccia potantium labra desiccat, vadantium decoquit crura, et cum ejus unda glareosa plus sitim attrahat quam depellat, incolæ locorum, ab effectu, Sicciam nuncupavernnt* (1). Nous n'admettons pas non plus l'étymologie plus moderne attribuée à la Creuse, ainsi nommée, dit-on, de la hauteur et de l'escarpement de ses rives : cette rivière est désignée sous le nom de *Crosa* ou *Croia* dans une charte du Cartulaire de Cormery, de l'année 850, et il est présumable que c'est là le nom ancien, car il a été moins facile de changer les noms des rivières à cause de l'étendue de leur notoriété, que le nom d'une simple localité. Nous repoussons également l'étymologie attachée par Maan aux noms de Sepmes et d'Huismes, ainsi

(Fredegarii *Chron.*, 44), *Cassinogilum*, Chasseneuil, dans la Charente (Cartul. Cormery, 14), *Riogilum*, Ruel, près de Paris (Fredeg. chron., 3). La terminaison *um* disparut, et le *g*, par une règle de contraction assez fréquente dans la langue française, s'adoucit d'abord et s'effaça entièrement, de sorte que la désinence devint *oil*, puis *euil*. Cette altération se montre déjà dans Grégoire de Tours, où Mareuil en Touraine est appelé *Marojalensis villa*, et Rueil en Normandie, *Rhotoialensis villa*. La terminaison *oil* fut dès lors traduite en latin par *olium* : *Francolium*, *Vernolium*, *etc*.

(1) *Liber de compositione castri Ambaziæ*.

appelés, dit-il, parce que Sepmes, *Septima*, fut la septième église bâtie en Touraine par saint Gatien, et Huismes, *Oxima*, la huitième. Ce non d'*Oxima*, qui figure dans une charte de Charles le Simple en 910, n'a point le sens qu'on lui attribue, et il est certainement celtique, car on le retrouve dans Fortunat de Poitiers (*Vita S. Germ.*, 54, 57), pour désigner l'Hiémois, *pagus oximensis*, petit canton de Normandie dont Hyesme était le chef-lieu. Quant à l'étymologie de Cormery, *Cor mœrens*, elle est suffisamment réfutée par les actes de fondation de l'abbaye, qui en donnent le nom ancien et vulgaire, *Cormaricus* (1).

Nous n'avons point l'intention d'aborder ici l'étymologie des noms celtiques de la Touraine : outre que cette étude est sujette à bien des controverses, elle est trop au-dessus de notre compétence. Répétons pourtant, pour ne rien omettre, ce qui a été écrit à ce sujet : *Condate* (Candes), signifie *confluent*, interprétation généralement admise; — d'après M. de la Saussaye, *Cambortum*, (Chambord, Chambourg), qui se rencontre plusieurs fois dans la topographie gauloise, signifie *pont situé à la courbure d'une rivière* (2), interprétation qui conduira peut-être à la découverte du tracé de la voie romaine de Bléré à Loches; — selon M. Eugène de la Gournerie, *Lucca* (Loches) dérive du celte *Leuc* ou *Loc'h, marais*; — Nouans (*No-an*) aurait le sens de *prairie marécageuse*; — la terminaison *magus*, en celtique *magh*, emporterait le sens de *plaine*; — et la désinence *gilum*, ainsi que sa traduction française *euil*, signifierait *bois*.

(1) Voyez à ce sujet le *Cartulaire de Cormery*, Introd., pages VIII-IX.

(2) Des éléments celtiques, *cam*, courber, être courbe, et *rhyd*, gué, passage sur un cours d'eau, existant sans altération dans *Camborit-um*, aujourd'hui Cambridge, qui se traduit par *Pont sur le Cam*, rivière ainsi appelée à cause de son cours tortueux. — *Le château de Chambord*, par M. de la Saussaye, 8e édition, p. 40.

Sans nous lancer dans ces discussions difficiles, nous remarquerons que les noms d'origine celtique ne sont pas très-multipliés en Touraine, soit que la population gauloise, alors beaucoup moins nombreuse qu'aujourd'hui, fût très-clair-semée à la surface du territoire, ou groupée dans un petit nombre de centres; soit que les noms anciens aient en grande partie disparu après la conquête romaine.

Avec la période gallo-romaine, s'ouvre une nouvelle série de noms géographiques. Tout le monde a remarqué la multitude de noms de cette époque terminés en *acum*. On admet généralement qu'ils sont composés d'un nom de personne, du nom de celui qui a fondé un domaine et bâti une villa, et que la désinence *acum* emporte avec elle l'idée de fondation, ou tout au moins de propriété. Les Romains envahisseurs ou les Gaulois romanisés, suivant l'usage antique, imposaient ainsi leur nom à leurs créations. Deux textes empruntés à nos propres annales donnent à cette interprétation le caractère de la certitude. Grégoire de Tours, mentionnant Martigny (à Fondettes), *Martini-acum* ou *Martini-acensis villa*, insinue clairement que cet oratoire devait son nom aux pieuses visites de saint Martin, *oratorium situm in villa Martiniacensi, in quo celebre ferebatur sæpius orasse Martinum* (1). C'était sans doute une fondation ou du moins une propriété du grand évêque de Tours, car déjà dans ces temps anciens la villa Martinienne faisait partie du domaine épiscopal, et saint Grégoire y donna aux ambassadeurs goths et aux agents de Childebert une fête splendide, dont Fortunat de Poitiers, qui ne manqua pas de faire des vers pour la circonstance, nous a

(1) *De gloria Confessorum*, VIII. — Il n'est pas inutile de remarquer que Grégoire de Tours signale une voie antique près de Martigny : c'était la voie romaine de Tours à Angers, à laquelle venait se souder celle du Mans dans le voisinage même de la villa Martinienne.

conservé le souvenir (1). Un autre texte, beaucoup plus précis, se rencontre dans le Cartulaire de Cormery : une charte de 810 nous apprend que Alcuin (en latin *Albinus*) donna à cette abbaye le domaine d'Aubigny, *Albini-acum*, et déclare positivement que cette villa tirait son nom du donateur : *Albiniacum villam, quæ ab eo* (*Albino*) *nomem accepit* (2). Nous saisissons ici le procédé par lequel le nom du propriétaire se transformait en un nom de propriété. Aujourd'hui, pour traduire la même idée, nous dirions *la Martin-ière, l'Aubin-ière :* la terminaison ancienne *acum* est donc l'équivalent exact de la terminaison moderne *ière*, dont nous parlerons plus loin.

En décomposant les noms terminés en *acum* par le procédé que nous venons d'appliquer à *Martini–acum* et à *Albini–acum*, nous trouverons donc facilement les noms des propriétaires de ces *latifnndia* qui couvraient notre sol à l'époque gallo-romaine, et dont les somptueuses villas, centre d'une colonie agricole, ont donné naissance à nos villages. Dans notre vieil historien, nous trouvons mentionnées les villas de *Solonacum* (Sonnay), *Noviliacus* (Neuillé ou Neuilly), *Luciliacus* (Luzillé), *Orbiniacum* (Orbigny), *Paternacum* (Pernay), *Prisciniacum* (Fressigny), *Jocundiacum* (Joué), etc., du nom desquelles nous pouvons dégager ceux de Solon, de Nobilis, de Lucilius, d'Orbinus, de Paternus, de Priscinius et de Jocundus, qui vraisemblablement les ont bâties. Les pièces antérieures à l'an mille, dans les noms de *Bertiniacum* (Berthenay), *Severiacum* (Civray), *Antoniacum* (Antogny), *Camiliacus* (Chemillé), *Curtiacus* (Courçay), *Mariniacum* (Marigny ou Marnay), *Parciacum* (Parçay), *Soriniacum* (Sorigny), *Spaniacus* (Épeigné), *Talsiniacus* (Tauxigny), *Vindiniacum*

(1) *Histor. Francor.*, lib. VI, 18 et 40. — *De miraculis S. Martini*, lib III, 8. — Fortun. Pictav. *Miscell.*, X, 12.

(2) Cartul. de Cormery, ms. fol. 5, r°.

(Veigné), *Marciliacum* (Marcilly), etc., etc., nous donnent les noms de leurs fondateurs Bertinus, Severus, Antonius, Camillus, Curtius, Marinus, Parcus, Sorinus, Spanus, Talcinius, Vindinius et Marcellus.

En s'inspirant de ces exemples, on peut facilement recomposer une foule de noms dont les chartes ne nous donnent point la forme ancienne, et retrouver dans Angé (*Angiacum*), Champigny (*Campiniacum*), Marcé (*Marciacum*), Savigné et Savigny (*Saviniacum*), Chavigny et Chauvigny (*Calviniacum*), Germigny (*Germiniacum*), Quinçay (*Quintiacum*), Valençay (*Valentiacum*), et Valentinay (*Valentiniacum*), etc., etc., les noms de leurs fondateurs Angus, Campinus, Marcus, Savinus, Calvinus, Germinus ou Germanus, Quintus, Valens et Valentinus. Ce ne sont là que des noms, il est vrai, et l'histoire se tait complètement sur le compte de ces personnages obscurs, mais il n'en est pas moins intéressant d'exhumer leur souvenir du linceul dans lequel il s'est enveloppé pour passer à la postérité, et de savoir à qui nous devons le nom et la fondation de nos villages.

On a pu remarquer dans la liste précédente, liste que nous pourrions augmenter beaucoup, que la désinence *acum* ou *acus* a été traduite invariablement dans la langue française du nord par la terminaison *y*, *ay* ou *é*. Il y a là une véritable loi philologique qui ne souffre point d'exception (1).

Ce changement se fit au XIe et au XIIe siècle, au moment où la langue latine céda définitivement la place dans nos contrées à la langue d'oil. Cette transformation, commencée vers le milieu du XIe siècle, était accomplie au XIIIe siècle, car dans la liste de nos

(1) On ne trouve en Touraine qu'un seul nom terminé en *ac*, c'est celui de Reignac (anciennement Bray et le Fau), mais on sait que ce nom ne lui a été imposé qu'en 1710, lorsque Louis Barberin, comte de Reignac, fit ériger en marquisat sa baronnie du Fau. — Quant à *Mons Laudiacus*, aujourd'hui Montlouis, ce nom a d'abord été traduit Montloé, Montloué.

paroisses qui fut rédigée en 1290, et qu'on lit dans le cartulaire de l'archevêché, il est de toute évidence que l'on a perdu le souvenir des anciennes appellations, et que les noms latins ne sont que la traduction grossière des nouveaux noms français. Ainsi Sonnay, Neuillé, Pernay, Joué, Civray, Antogny, etc., etc., sont devenus sous la plume barbare du rédacteur de cette pièce, *Sonnayum*, *Nueilleium*, *Pernayum*, *Joeyum*, *Sivraium*, et *Antoigneium*. De même Ligueil et Theneuil deviennent *Ligolium* et *Tenolium*.

Il faut donc accueillir sous toutes réserves les noms latins que l'on rencontre dans les chartes à partir du milieu du XIe siècle, et ne pas croire qu'ils représentent toujours fidèlement les véritables noms anciens de nos localités. Souvent les clercs et les tabellions, s'exerçant sur les noms comme sur des rébus, y cherchèrent un sens quelconque pour le traduire en latin. C'est ainsi que Chambon, appelé *Cambo* en 850, devient *Campus bonus* en 1290; Dolus, nommé *Doli* par Grégoire de Tours, se transforme en 1109 en *Duo Lucii* (*lucius* signifie brochet, en vieux français *luz*); Sonnay (*Solonacum*), anciennement Saunay ou Sounay, s'appellera *Subnasce*; Bourré ou Bouré deviendra *Bonus Rex*; et par une hardiesse plus forte, Semblançay inscrira un nouveau saint au calendrier sous le nom de *sanctus Blanciacus*. On comprend quelles erreurs et quels embarras peuvent naître de ces traductions étymologiques.

De cette loi philologique, par laquelle la désinence latine *acum* s'est transformée en *y*, *ay* ou *é*, nous pouvons tirer deux conclusions importantes.

La première, c'est que presque tous les noms ainsi terminés en français, appartiennent à la période gallo-romaine, ou tout au moins à cette période pendant laquelle la langue latine resta d'un usage commun parmi nous. Une centaine environ (c'est-à-dire plus du tiers) des noms de nos communes, sans compter une

foule de hameaux et de domaines isolés, présentent cette désinence caractéristique, et quoique les titres historiques nous manquent pour un grand nombre d'entre eux, les lumières de la géographie suffisent à nous faire entrevoir que, dès cette époque reculée, notre territoire était déjà couvert de nombreux groupes d'habitations.

Pendant que la langue d'oil changeait l'*acum* latin en la forme adoucie *y*, *ay* ou *é*, dans le Midi la langue d'oc, affectant des formes plus sonores, conservait presque intacte cette terminaison *acum*. De là la multitude innombrable de noms en *ac* qui pullulent dans nos départements méridionaux. Cette différence dans le génie des deux langues est surtout sensible lorsque l'on compare deux noms, identiques au fond, qui ne sont que la double traduction d'un même mot latin, comme Civray et Civrac, Marcilly et Marcillac, Martigny et Martignac, Savigny et Savignac, etc., etc.

Cette remarque nous amène à une seconde conclusion fort importante, en nous permettant de fixer, d'une manière précise, les limites géographiques qui séparaient les deux langues d'oc et d'oil. Jusqu'ici, en l'absence de documents positifs, cette limite était demeurée assez incertaine, les uns la remontant jusqu'à la Loire, les autres la descendant jusqu'à la Garonne, d'autres enfin la plaçant à la Charente. On n'avait pas remarqué que les deux langues avaient laissé sur le sol, dans les noms de lieux, des traces ineffaçables de leur passage, qui devaient nous servir comme de jalons pour tracer les bornes respectives de leur empire. En jetant les yeux sur une carte détaillée, et en cherchant les points qui séparent les noms en *y*, *ay* ou *é* d'une part, des noms en *ac* d'autre part, on est amené à prendre pour lignes de démarcation la Charente et l'Allier, les premiers s'avançant du nord jusqu'à la rive droite de ces rivières, et les seconds partant de la rive gauche pour descendre vers le midi. On comprend que

cette ligne de démarcation n'est pas absolue, et que sur l'une et l'autre rive il existe, comme on devait s'y attendre, une zone intermédiaire où les deux éléments se mêlent, mais cette zone est confinée dans des limites assez étroites (1). L'étude attentive des noms géographiques rend donc ici un véritable service à l'histoire en tranchant une question longtemps débattue.

Poursuivons l'étude des noms de la période latine. Un grand nombre de villas ont gardé dans leur appellation le nom commun sous lequel on les désignait, avec une qualification accessoire, comme Neuville (*Nova villa*), Villeneuve, Villefranche, Villeperdue (c'est-à-dire ruinée, *perdita*), Villetrouvée (Razines), Villevert, Villenoire, Villeblanche, la Villette, la Villatte, Longueville, Portauville (*portus villa*), Malville, Clairville, Villeprée, Villevent, Fontiville (*Fontium villa*), Villiers (de *Villare*, diminutif de *villa*, et signifiant un hameau), etc., etc. Tous ces noms sont extrêmement communs en Touraine. Quelques villas ont même conservé le nom d'un de leurs propriétaires, et peut-être de leur fondateur, comme Ville-Frault (2) (à la Croix et à Négron), Vill-Andry, Ville-David (St-Denis-hors), Ville-Daveau (Celle St-Avent), Ville-Domer, Villetivrain, *villa Tiberiana*, (Courçay), Ville-bourg ou plutôt Ville-Boureau (*Villa Borelli*), Vill-Egron (La Roche-Clermault), Ville-Grignon, Ville-Tissard (Noizay), la Villaumaire (*Villa Majoris*, à Huismes et à Auzouer), etc. Le chroniqueur d'Amboise, qui a mêlé beaucoup de fables à ses

(1) Dans la partie méridionale du département de la Vienne, on rencontre déjà un assez grand nombre de lieux dont le nom se termine en *ac*, tandis qu'au nord du même département, à peine s'en présente-t-il par ci par là quelque exemple isolé. — Voyez les *Observations sur les noms de lieux dans le département de la Vienne*, insérées par M. Rédet dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1846.

(2) La *Noue-Frault* à la Croix a conservé le souvenir du même personnage.

premiers récits, ne paraît donc pas éloigné de la vérité, lorsqu'il attribue la fondation de Villeloin, *Villa Lupæ*, à une dame nommée Lupa.

Après ces noms, qui semblent annoncer des villas d'une certaine importance, il faut ajouter ceux qui désignent simplement une habitation plus modeste, une station de poste ou une petite ferme, comme : les Mazelles, à Thésée, Mansay (*mansus*, *mansio*), Maizières, Mazères, Mazery, Mazure, Mazereau, les Mazerais, Mazerolles (même origine, ou bien *maceria*, longues murailles de clôture), le Mesnil (*mansio*, *mansionile*), la Celle (*cella*), la Chaise (*casa*), Chezelles (*casula*), la Salle, Coulaines (*colonia*, à Beaumont-en-Véron, Panzoult et St-Martin-le-Beau), etc.

Quelques noms d'établissements industriels appartiennent à la même date, comme les nombreuses *Forges*, *Ferrières*, *La Ferrière* ou *Mâchefer*, que l'on rencontre partout en Touraine ; Savonnière (*Saponaria*), savonnerie établie à la porte de Tours ; *Chaufour* et *Chaufournay*, fonrs à chaux exploités à Pocé, la Celle St-Avent et Neuillé-Pont-Pierre ; *Vitray* (Vitrarias), la *Verrerie*, *Verrières*, fonderies de verre ; *Nazelles* (*Navicellæ*), où il n'est point invraisemblable de voir avec le chroniqueur d'Amboise un chantier de bâteaux établi au pied du bois Aquilonaire, etc.

Avec l'invasion des Barbares s'ouvre une nouvelle série de noms qui se continuera jusqu'au milieu des temps les plus troublés de la féodalité. Les populations, poursuivies par des hordes de pillards, fortifient grossièrement les habitations principales où elles trouvent un asile momentané, ou se réfugient sur les hauteurs, au milieu des bois, dans des camps improvisés. De là les noms : Cour, Courtil (*curtis*, *curtile*, espace fermé de murailles) ; La Haie (habitation close de haies vives) ; le Plessis (clôture de pieux et de branches entrelacées, *plexitium*) ; Chanceaux, la

Cancellerie, les Chanceléés (barrière de pieux, *cancelli*) ; la Chastre (*castrum*, camp); le Château, le Châtelet, le Châtellier, (*castellum*), le Château-Gaillard (nom très-commun), Châtillon, la Bretèche (petite forteresse, blockhaus), la Ferté (*firmitas*, forteresse); les Gardes, les Barres (*barræ*, barricades de défense), etc., etc.

Quelques-unes de ces forteresses portent le nom de leur fondateur : Château-Renault, Château-Robin (Saché), etc.

Nous devons ranger ici les noms de lieux auxquels il est impossible, d'après les seules lumières de la géographie, d'assigner une date, et pour lesquels il devient nécessaire de consulter les documents historiques. Ces noms tirent leur origine de plusieurs sources que nous allons énumérer.

1° Le souvenir local d'un saint personnage, la fondation d'une chapelle ou la fréquentation d'un pèlerinage, comme St-Antoine-du-Rocher, St-Louand (à Chinon), la Celle St-Avent, St-Bauld, St-Clair (près de Marmoutier), le Pas St-Martin (Bléré, Cinais), (c'est-à-dire le passage (1)), le Pas St-Brice (Cléré), la Chapelle-St-Hippolyte, la Chapelle-Blanche, la Chapelle-aux-Naux, (c'est-à-dire à la famille Nau (2)), St-Gilles (à St-Christophe), Notre-Dame de Beautertre (à Mouzay), Dame-Marie, etc. Quarante-cinq de nos communes, c'est-à-dire environ le sixième, doivent leur nom à une création religieuse de ce genre, mais il est probable que la plupart ont une origine gallo-romaine ou celtique, et ont perdu leur nom antique, comme Ste-Julitte, qui dans l'origine se nommait *Luignacum*, et la Chapelle-Blanche, *Hedera*.

(1) Dans plusieurs de ces lieux, on montre sur une pierre l'empreinte grossière d'un pas humain. S. Grégoire raconte qu'aux environs de Saintes le sabot de l'âne de saint Martin s'imprima sur une pierre. *Mirac. S. Martini*, IV, 31.

(2) Sur la même commune, on trouve *la Perrée aux Naux*, portant le nom de la même famille, et dans le voisinage la *Chapelle-Taboureau* et le village *des Taboureaux*.

2° La dépendance d'un établissement religieux ou d'un office claustral, comme la Commanderie, le Temple, Grandmont, l'Encloistre (*Claustrum*), l'Abbaye, la Vicairerie, la Cellérie, la Chanterie, la Canterie, la Sous-Chanterie, l'Aumônerie, l'Infirmerie, la Prévôté, le Prévôt, la Procurerie, la Pitancerie, la Secréterie, le Chapitre, le Prieuré, la Grange des Dixmes, la Grange aux Moines, l'Hôpiteau, la Maladerie, le Sanitas, la Madeleine.

Il faut y ajouter les léproseries ou lazarets établis à la suite des croisades, sous le nom de St-Lazare, à la porte des villes de Tours, Chinon, l'Ile-Bouchard et la Haye-Descartes, et les antiques léproseries connues sous le nom du Louroux et de Levroux, *Leprosum*.

3° L'état forestier du sol, exprimé par les noms : le Bois, le Buisson, le Buissonnet, le Breuil, la Touche, la Brosse, le Hallier, Gastine, le Gast, les Brandes, les Fougères, les Ajoncs, etc.

Les bois portent généralement le nom d'un de leurs anciens propriétaires, comme Bois-Rahier (*Boscus Raherii*, à Grandmont, près de Tours), Bois-Aubry, (*boscus Alberici*, à Luzé), Bois-fils-Yvon (à Tavant), improprement écrit Bois-Phisivon sur les cartes de l'état-major ; Bois-Oger (1) (forêt de Loches), Bois-Gaullepied (Bléré), le Bois-Méry (St-Branchs), Bois-Bonnard, Bois-Charlot, Bois-Rideau, Bois-Rogue, etc., etc.

Cette série de noms est tellement répandue à la surface de notre province, même dans des lieux aujourd'hui défrichés et essartés, qu'il est évident qu'à une époque reculée, la Touraine a été entièrement recouverte de bois et de broussailles : conclusion d'autant plus facile à admettre que de nos jours, après un déboisement continu de treize siècles, les bois, les landes et les

(1) L'Ile-Oger, à Chambourg, conserve le nom du même personnage.

bruyères occupent encore les vingt-quatre centièmes du département d'Indre-et-Loire. A travers ces immenses forêts, quelques rares sentiers établissaient la communication d'un point à un autre. Un de ces sentiers des bois, qui traversait la forêt de Gâtine, fut peuplé de bonne heure par des bûcherons et des charbonniers, et vit naître le village du Sentier. Ces routes étaient souvent fréquentées par des voleurs de grand chemin : de là sans doute les noms de Travaille-Coquin, Travaille-Ribaud, Gâte-bourse, Pille-bourse, Carroi des larrons, Passe-vite, qu'on rencontre assez souvent. A côté des larrons vivaient les loups, autres pillards redoutés des populations qui ont laissé une preuve naïve de leurs terreurs et de la multitude de ces ennemis, dans ces noms de : Chanteloup, Huppeloup, la Niche au loup, le Saut au loup, Sauloup, Pinceloup, la Fosse au loup, la Viauloup (*via lupi*), Tue-loup, et autres semblables, qu'on retrouve presque dans chaque commune.

L'élevage de troupeaux de porcs constituait la principale industrie agricole de ces forêts, et les établissements destinés à abriter ces animaux avec leurs gardiens reçurent des noms significatifs : la Porcherie, la Porchetterie, Villeporcher, Porcherieux, St-Symphorien des Ponceaux ou mieux *des pourceaux, de porcellis*, etc.

A la suite des noms forestiers, il convient d'inscrire ceux qui doivent leur origine à des arbres isolés ou à des bouquets sans importance, comme le Chêne, la Chênaie, Rouvre (*robur*), Rouvray, le Glandier, Hommes, Humeaux (*ulmus*, orme) (1), Verneuil, Verneil, Vernay (du vergne ou aulne, en gaélique *fearn*),

(1) On disait autrefois homme et hommeau, pour orme et ormeau, et ces mots se retrouvent encore dans Brantôme, *Vies des dames galantes*, discours quatrième. — Il n'est pas inutile de faire remarquer ici que le village d'Hommes, dans le nom duquel les chercheurs d'étymologies ont trouvé *Mons hominum*, est remarquable par ses ormeaux *tortillards*, et doit incontestablement son nom à cet arbre, qui fait une grande partie de sa richesse territoriale.

Aulnay, l'Aulnaie, Faye, le Fay (de *fagus*, hêtre, fouteau, fayard, fayan), Bussière, Buxeuil (*buxus*, buis), Châtenai (*castanetum*, lieu planté de châtaigners), les Pouples (*populus*, peuplier), le Mai ou le Mée, la Boulaie, l'Érable, le Tremble, le Tremblai, la Saulaie, la Coudre, le Pin, l'Épinat, le Charme, la Charpraie (charpre ou charme), le Seux (sureau), Pommier-Aigre, la Pommeraie, le Poirier-Bodart (Civray-sur-Cher), etc.

4° Les exploitations agricoles ont donné naissance à une quatrième catégorie de dénominations. Les plus anciennes, remontant à une époque où le défrichement n'était pas encore commencé, sont empruntées à la vie pastorale, comme la Bergerie, la Vacherie, Beaubœuf, la Bouverie, la Moutonnerie, l'Anerie, etc. Les autres, plus récentes, ont été appliquées aux premiers établissements qui entreprirent la culture des terres, comme la Couture (*cultura*), la Gâgneraie ou la Gâgnerie, la Grange, la Métairie, la Loge, la Borde, la Borderie, les Ouches, l'Aireau (*area*), la Mairie, la Villaumaire. Ces dernières dénominations s'appliquent à des exploitations agricoles considérables, administrées au nom des abbayes ou des princes mérovingiens, par un maire ou intendant, *major*.

Le nom si fréquent de *Carte* ou *Quarte* et des *Quarts* parait appartenir à cette catégorie. Si nous ne nous trompons, c'était un domaine rural, dont le tenancier avait la jouissance à la condition d'abandonner au propriétaire le *quart* des récoltes, le reste représentant les frais de culture estimés à la moitié du produit brut, et le bénéfice du colon partiaire. — Faye-la-Vineuse et Vineuil nous indiquent des vignobles renommés. Le nom de Clos, spécialement appliqué aux vignes dès les temps les plus anciens, nous ramène à l'époque où cette précieuse culture, encore peu répandue, avait besoin d'être protégée contre les maraudeurs par des murailles ou des haies. — Enfin quelques défrichements importants ont pris le nom des Essarts, de St-Nicolas des Mottets, et de St-Étienne des Guérets.

5° Les établissements industriels et commerciaux ont aussi laissé quelques traces dans notre géographie : le Four à chaux, le Fourneau, la Chaultrie, la Chaussumerie, la Tuilerie, la Verrerie, la Poterie, la Perrière, la Perrée, Perrusson, la Charbonnière, la Tannerie, la Chamoisière, la Couroirie, les Minières, la Salpêtrerie , Ports, Port-de-Piles, Portillon, Port-Cordon, Portauville, etc.

6° Les établissements féodaux élevés sur des collines ou sur des mottes factices : Roche-Corbon, la Roche-Clermault, la Roche-Peloquin, Mont-Bazon (Bason ou Boson), Mont-Gauger, la Motte, etc.

7° La délimitation de la juridiction ecclésiastique. comme le Carrefour des Trois Curés, le Carroi des Trois Prêtres, le Mortier des Trois Curés, le carroi des Trois Evêques (à la limite de trois paroisses ou de trois diocèses); — ou la délimitation de la juridiction seigneuriale : la Billette (poteau indicatif d'un péage, sur lequel était attaché l'écu du seigneur); la Justice, la Potence, le Gibet, les Piloris. C'était une coutume pour certains seigneurs, à ce qu'il paraît, d'annoncer ainsi aux passants, par l'instrument du supplice, que l'on entrait sur leurs domaines.

8° Le relief ou certains accidents du sol : Monts, le Puy ou le Peu (*podium*, colline), le Val, le Vau, le Marchais (mare ou marais), le Mortier (*mortarium*, fosse, étang), Palus (marais), Fontenay, Bagneux, les Quatre-Vents, Touvent, Fortvent, Goulevent, Maurus (ruisseau dangereux), Maupas (mauvais pas), le Cul-de-Chaudron, les Chillous, Tout-Chillou, Belair, Bellevue, Beauregard, Beauvais, Beauvoir, les Aubuis, les Perruches, les Bournais, Beaumont, la Boire, Fontenailles, Font-Baudry, Patouilleau, les Effes (terrain humide), la Groie (terrain pierreux), etc.

9° Quelques faits qui avaient frappé l'esprit du vulgaire : le Chêne-pendu, le Chêne-percé, la Grand'maison, la Maison

rouge (sans doute bâtie en briques), Pierrefitte ou Pierrefuie (monument druidique), la Pierre-Levée, etc.

10° La présence de certains animaux : Chantepie, Juchepie, Chantemerle, Chantegrolle (*garrulus*, grolle, oiseau bavard), Chanteraine (*rana*, grenouille), Raine-fort, la Rainerie, Chantejau (*gallus*, coq), Huppe-Chat-Huant, Chant d'oiseau (Luzillé), etc.

11° Enfin la malice gauloise s'est aussi exercée sur ce sujet, et a appliqué des noms plaisants ou moqueurs, et quelquefois obscènes, à certains lieux. Bourde-à-vide (Ste-Maure) désigne un très-mauvais chemin; — Monte-à-peine, Monte-à-regret, Montifaut (monter il faut), Butte St-Lâche, une rampe escarpée; — Toulifaut (tout lui faut), la maison de l'ambitieux que rien ne satisfait; — la Gripperie, la maison du maraudeur; — Tartifume (*Tardifumus*), la maison du paresseux, où la fumée se montre tard; — Malabri, une toiture en mauvais état; — Versailles, une maison peu solide; — Maltaverne, une mauvaise auberge; — Malegagne ou Court-gain, une entreprise ruineuse; — Mauvoisin, Malvoisine, un voisinage désagréable; — l'Étang de Fosse-sèche, l'Étang mort de soif, un étang où l'eau manque.

Toutes les fois qu'un insensé a entrepris de bâtir une maison sans avoir le moyen de la terminer, la raillerie populaire n'a pas manqué de baptiser cette entreprise malheureuse du nom de la Folie, et souvent même y a ajouté le nom du constructeur étourdi : le Fou-Belliard (Ambillou), la Folie-Massé (St-Nicolas-de-Bourgueil), la Folie-d'Ansault (Monts), la Folie-Jousseaume (Preuilly), etc., etc.

Les moulins où les serfs étaient forcés de faire moudre leur grain portent encore aujourd'hui la trace des rancunes populaires. Quelques-uns, il est vrai, ont des noms élogieux : moulin de Blanctourteau, moulin de Gruteau (*grutum*, farine de gruau); ou le nom de leurs fondateurs : moulin des Morins (Bléré).

moulin de Berton (Nouzilly), moulin de Gatineau, moulin de Bonnodeau (St-Antoine-du-Rocher), moulin de Renouard (Cerelles), moulin de Périon, etc., etc.; mais un grand nombre ont des sobriquets ridicules : moulin de Moque-Souris ou de Trompe-Souris (peu achalandé), moulin de Gâteblé, moulin de Niebled, moulin d'Hiver, etc., etc.

Le sens d'un certain nombre de noms a échappé à toutes nos recherches, mais il est certain, à cause de leur fréquence et de leur originalité, qu'ils doivent avoir une signification précise. Nous les consignons ici pour les soumettre à la sagacité de nos lecteurs : Bourdigal, Bournigal ou Bonnigal (à Ceré, Nazelles, Chemillé-sur-Indrois, Vernou, Antogny, Reugny, Monnaie, Nouzilly et Cormery) ; — Braye, Bray, le Bray, nom attribué généralement à des ruisseaux; — Breviande, nom attribué le plus souvent à des marais ou des étangs; — la Couarde, dénomination de plusieurs bois à Razines(1), St-Branchs, Sonnay, Ceré; — Bordebure, nom très-commun; — Bourg-Cocu, très-commun aussi; — la Rabâterie, où il faut peut-être voir des maisons hantées par les esprits; — les moulins d'Olivet, et les moulins de Quincampoix ; — et Ingrandes (2).

On ne rencontre en Touraine aucun de ces noms qui sentent leur provenance méridionale, comme la *Combe* ou les *Combes*, (vallée étroite, ou plutôt pente rapide aboutissant au fond d'une

(1) Sur ce nom de la Couarde, et sur ceux de Razines et de St-Gilles-des-Coups, M. Boulard, de Richelieu, a établi tout un roman historique pour démontrer que c'est à Razines que Charles-Martel défit les Sarrazins en 732. Cette démonstration ne s'appuie que sur des étymologies très-invraisemblables. Voyez le travail de M. Boulard dans les Mémoires du *Congrès scientifique de France* tenu à Tours en 1847, tome II, pages 282-291.

(2) Quelques chercheurs d'étymologies, remarquant qu'il existe deux Ingrandes sur les limites de l'Anjou, à l'est et à l'ouest, y ont vu *Ingressus Andium*, l'*entrée de l'Anjou*. Malheureusement pour cette explication, on trouve plusieurs autres Ingrandes assez loin de l'Anjou, notamment près de Châtellerault, près du Blanc (Indre), et en Touraine à Chemillé-sur-Dême. Il faut donc chercher une autre interprétation de ce mot.

vallée), la *Balme*, la *Baume* (grotte, caverne), ou le mot *Chez* (*Casa*) mis devant un nom de personne (*Chez Giraud*, *Chez Richard*, *Chez Morin*), et qu'on trouve fréquemment dans le département de la Vienne, dans les arrondissements de Montmorillon et de Civray. Mais à mesure qu'on monte vers le nord, cette dernière forme disparaît, et M. Rédet, archiviste de la Vienne, ne signale que cinq *Chez* dans l'arrondissement de Poitiers, deux seulement dans celui de Châtellerault, et aucun dans celui de Loudun. En Touraine, cette dénomination est complètement inconnue, et d'après l'étude attentive des noms de lieux, nous pouvons affirmer que notre province appartenait tout entière au dialecte de la langue d'oil.

On comprend, par l'énumération que nous venons de faire, que la plupart des dénominations rangées dans les onze catégories précédentes, ne sauraient être rattachées à une date précise; mais comme la tendance générale a toujours été de désigner la terre par le nom de son propriétaire, il est probable qu'un grand nombre sont antérieures au XIIIe siècle.

En effet, on peut remarquer que lorsque les noms viagers des personnes disparurent pour faire place au nom permanent de la famille (changement qui s'opéra dans le cours du XIIIe siècle), un grand nombre furent empruntés aux dénominations de la terre : du Bois, du Breuil, de la Brosse, de la Lande, de la Touche, du Chêne, du Mée, de l'Orme, de l'Aunay, du Pin, de la Grange, de la Roche, du Mont, du Puy, du Peu, du Val, du Vau, de la Font, du Ruisseau, etc., etc. Ces noms, tout roturiers qu'ils étaient, prenaient la particule à cause de leur origine, et on les trouve sous cette forme dans les anciens titres jusqu'au commencement du XVIIe siècle; mais lorsqu'on imagina d'attacher à la particule une présomption de noblesse, beaucoup de roturiers virent leur nom, enfermé strictement dans un seul mot, perdre sa signification première.

Avec le XIII[e] siècle s'ouvre une ère nouvelle. Des relations multipliées avec l'Orient avaient communiqué aux esprits une vive impulsion, et l'agriculture en profita, comme les lettres, les arts, le commerce et l'industrie. Les nobles, ruinés par les croisades, vendent leurs biens à leurs vassaux pour de modiques redevances, et les acquéreurs, stimulés par le sentiment de la propriété, défrichent de toutes parts et créent de nouveaux domaines. La géographie nous révèle les noms de ces premiers pionniers, qui tiennent à honneur d'imposer à leur œuvre ce *nom permanent*, ce *nom de famille*, qui vient de s'introduire depuis peu de temps.

Souvent le créateur d'un domaine laisse son bien à ses enfants, en lui imposant son nom sans aucune modification, comme les Lamberts (Ste-Maure), les Pichards (Civray-sur-Cher), les Moreaux (Azay-sur-Cher), les Marteaux (Ceré), les Boureaux (Luzillé), les Quentins (Sublaines), les Gerbiers (Athée), les Fouchers, les Royers (Sonvigné), etc., etc. — Parfois il ajoute son nom à l'*aireau* ou à l'*estre* (c'est-à-dire à la *maison*, à l'*habitation*), qu'il a fait construire pour l'exploitation de son domaine : l'Aireau des Bergeons (Berthenay), l'Aireau des Beniers, l'Aireau des Dubois, l'Aireau des Garaults, l'Aireau des Herpins (Bréhémont), etc.; l'Etre des Coueseaux (entre Civray et Amboise), l'Etre des Gaultiers, l'Etre des Courtemanches, l'Etre des Simonneaux, l'Etre des Gilles Compain (Vernou), l'Etre Adam (Monthodon), etc., etc.

Le plus souvent le nom du fondateur d'un domaine subit une légère modification, et prend la terminaison *ière*, analogue à la terminaison *acum* des noms gallo-romains. Ainsi, pour n'en citer que quelques-uns au milieu d'une multitude, la Renardière, la Gitonnière, la Herpinière, la Boninière, la Morinière, la Giraudière, la Chauvinière, la Poitevinière, la Salmonière, la Charlottière, la Rousselière, etc., etc., sont des voiles transpa-

rents à travers lesquels il est facile de lire, dans le radical du mot, le nom des familles Renard, Giton, Herpin, Bonin, Morin, Giraud, Chauvin, Poitevin, Salmon, Charlot et Roussel ou Rousseau, qui ont fondé ces domaines. Parfois, au lieu de la terminaison *ière*, on trouve la terminaison *erie* avec la même signification : la Grosboiserie (Grosbois), la Duvallerie (Duval), la Hardionnerie (Hardion), la Quentinerie (Quentin), la Bourellerie (Bourel ou Boureau), etc., etc.

L'interprétation que nous proposons ici n'est point un jeu de l'imagination. Outre sa grande probabilité, elle est appuyée sur de nombreux documents historiques qui nous montrent certaines familles vivant encore sur les domaines auxquels elles ont donné leur nom. On en trouvera dans nos *Mémoires* plusieurs exemples, comme du Mouchet de la Mouchetière, Sabard de la Sabardière, etc., etc., auxquels nous ajouterons les suivants, tirés de nos *Recherches sur le canton de Bléré* : En 1434, Jean Bonnard était seigneur de la Bonnardière ou fief Gilbert, dont le logis seigneurial, changeant de nom frauduleusement, fut substitué plus tard au manoir de la Croix ; d'après l'aveu et dénombrement de la châtellenie de Chenonceau rendu en 1523, les familles Bezier, Quenard, Chevreau, Bizeau, Gerbault, Dupont et Poisson, exploitaient les domaines connus sous les noms de la Bezerie, la Quenardière, la Chevreaulière, la Bizellerie, les Gerbaudières, la Duponterie, la Poissonnière, etc, etc. Il arrivait parfois que les nouveaux anoblis imposaient ainsi leur nom roturier à leur propriété, et le reprenaient après l'avoir métamorphosé sous une forme plus nobiliaire. Grâce à ce système, Jehan Menard, maître d'hôtel de Diane de Poitiers, devint sieur de la Menardière. Il paraît que cet usage commode n'était point oublié au siècle dernier, car Voltaire, dans son charmant conte de *Jeannot et Colin*, ne manque pas de transformer Jeannot, le spéculateur enrichi, en marquis de la Jeannotière.

Cette interprétation, en révélant à notre curiosité les noms obscurs de ceux qui ont défriché la plus grande partie de notre province et fondé nos domaines ruraux, peut aussi jeter quelques lueurs là où manquent les lumières plus sûres de l'histoire. Ainsi, par exemple, en trouvant à St-Benoît le nom latin de Turpenay, *Turpini-acum*, un autre Turpenay à Ligré et la Turpin-ière à Chinon (1), il ne serait peut-être pas trop hardi d'y rechercher le berceau de cette famille Turpin que plus tard nous rencontrons établie dans le voisinage, à Crissé. — Nous savons que les Gastineau étaient seigneurs de Chaumussay au XIII[e] siècle : mais si l'on remarque qu'il existe à Chambon un moulin de Gâtineau, et près de là sur l'autre rive de la Creuse, un village de Gâtineau et le domaine de la Gâtinière, n'y a-t-il pas là comme un jalon pour suivre plus loin l'histoire de cette famille? — Preuilly et Cormery se disputent l'honneur d'avoir donné naissance à Joachim Périon, et les historiens sont divisés sur ce point : en faveur de la première opinion, les uns citent Jehan Périon, frère de Joachim, seigneur de la Caillère (à Chaumussay), en 1558, et bailli de Preuilly; mais si l'on remarque, avec les autres, que dès le XV[e] siècle il y avait à Cormery un domaine de la Périonnerie, et à Esvres le moulin de Périon, il devient évident que cette famille était anciennement établie dans ce canton, et la naissance de Joachim Périon à Cormery devient, sinon certaine, au moins fort probable (2). On voit, par ces détails, quelles ressources inattendues la géographie peut prêter à l'histoire.

(1) On trouve assez fréquemment dans les mêmes lieux le nom latin et le nom français d'une même famille. Ainsi à Rochecorbon, il y a Valigny, *Valini-acum* et la *Valin-ière*, souvenirs d'une famille Valin.

(2) Guy Bretonneau, dans l'*Histoire généalogique de la maison des Briçonnets*, déclare positivement que Joachim Périon était issu de noble race de la ville de Cormery, et comme il avait demandé ses renseignements à Pierre Brochereul qui prit l'habit dans la même abbaye en 1554, trois ans avant la mort de Périon, nous devons le croire exactement informé.

Avant de terminer, montrons comment on peut appliquer les renseignements géographiques à l'histoire générale d'une commune, par exemple à l'histoire d'Épeigné-les-Bois, *Spaniacus*. Ce nom seul nous indique qu'il y avait là, à l'époque gallo-romaine ou mérovingienne, un domaine fondé au milieu des bois par un certain Spanus ou Épain. Il y en avait encore deux autres à la même époque, *Neuillé* ou domaine de Nobilis, et *la Salle*, avec une exploitation métallurgique, d'origine probablement gauloise, au *Carrefour des Forges*. Le *Château-Gaillard* fut vraisemblablement un de ces lieux fortifiés qui servirent de refuge aux populations pendant les invasions et les guerres féodales. Le *Prieuré* indique un établissement ecclésiastique. Le reste du territoire était occupé par des bois : il en reste à peine aujourd'hui quelques bouquets sans importance, mais on trouve dans les noms de la *Grange-du-Bois*, de *la Boissière*, du *Gué-au-Maître*, des *Fosses-aux-Loups* et du *Village des Champs*, point qui fut sans doute le premier essarté, des souvenirs de l'ancien état du sol. Le système pastoral a laissé des traces dans le village des *Bergers* et dans celui de la *Porchetterie*. Enfin le défrichement de la forêt s'opéra par les mains des familles Dumée, Roux, Mulot, Thibault, Guillaume, Girard, Brenet, Blanchard, Chaffin, etc., qui donnèrent leur nom à leurs domaines : les *Doumées*, les *Roux*, la *Mulotière*, les *Thibaudières*, la *Guillaumerie*, la *Girardière*, la *Brenetterie*, la *Blancharderie*, la *Chaffinerie*, et il est bon de remarquer que la plupart de ces noms appartiennent à l'ère qui précéda l'introduction des noms de famille.

Si nous appliquons le contrôle des documents historiques à cette interprétation, nous la trouverons parfaitement admissible. En effet la villa de *Spaniacus* fut donnée en 859 au monastère de Villeloin. Au commencement du XIIe siècle, l'abbé Odo concéda à ses serfs les coutumes suivantes : tout cultivateur labourant avec

deux bœufs devait payer aux moines de Villeloin un setier d'avoine et un denier ; celui qui cultivait avec une bèche, ne devait qu'une mine et un denier ; en un mot il était permis aux habitants de défricher autant qu'ils le voudraient, à la condition de payer une redevance annuelle proportionnée à l'importance de leur culture. Pour chaque chèvre envoyée dans les bois, il était dû une obole. Le bois de Chédon, qui était le fief du sacristain de l'abbaye, était expressément réservé, et la charte prononce des peines graves contre ceux qui oseraient y chasser, ou en voler les abeilles. Au XIIIe siècle, ce même bois, disputé par plusieurs seigneurs, avait enfin été abandonné à Villeloin par Tancrède du Plessis, mais celui-ci s'était réservé vingt arpents autour de son manoir fortifié, *circa defensum suum*, avec le droit d'entretenir cinquante porcs dans la forêt, et il fit hommage à l'abbé de Villeloin de la portion réservée (1).

On voit que nos inductions géographiques concordent pleinement avec les pièces historiques, et que l'étude de la Géographie, ainsi comprise, n'est point à dédaigner et peut rendre quelques services.

L'abbé C. CHEVALIER.

(1) Collection Gaignières, vol. 678.

TABLE ANALYTIQUE

PREMIÈRE PARTIE

NOMS DE LIEUX

A

C

D

E

F

H

J

L

M

N



P

S

T

U

V

Y



DEUXIÈME PARTIE

NOMS DE PERSONNES



A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N



O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

TROISIÈME PARTIE

OBJETS



QUATRIÈME PARTIE

ARMOIRIES





Tours, imprimerie Ladevèze

ADDENDA.

Malgré tout le soin que nous avons apporté au classement des cinq mille cartons qui composent cette *Table analytique*, il s'y est glissé quelques erreurs. Nous rétablissons ici quelques noms qui auraient dû trouver leur place dans la première partie.

Noms de Lieux.

ANZAY (ANZAÏCUM, ANZIACUM), à Ste-Maure. Don de la dîme d'Anzay à l'abbaye de Noyers, VI, 60, 68, 69, 70.

HARMILLY, à Neuillé-Pont-Pierre, dîme concédée au chapitre de Bueil, VII, 239. — Seigneurs, X, 86.

OXIMÆ, *Voyez* Huismes.





